

N/Réf : AR-IDF-2022-01-07

Le Délégué Régional Île-de-France,

VU les articles 4, 7 et 16 des statuts ;

VU la charte du réseau des fédérations ;

VU la consultation des adhérents concernant la nomination d'un délégué départemental de l'association ;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Le délégué régional Île-de-France nomme :

- Monsieur Marc SIFFERT SIRVENT en tant que délégué départemental Hauts-de-Seine

**Article 2 :**

Après consultation du Président de l'Association des Jeunes Élus de France, celui-ci émet un avis favorable.

**Article 4 :**

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de l'AJEF, accessible sur : <https://jeuneselusdefrance.fr/home/raa/>

**Article 5 :**

Une copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Premier vice-président ;
- Madame la Trésorière ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration ;

- Mesdames et Messieurs les membres de la fédération d'Île-de-France.

Fait pour valoir ce que de droit ;

Fait à Epinay-sur-Orge, le 7 janvier 2022.

Le Délégué Régional Île-de-France,  
**Nathan FABBRO**

